

# GENNES

## infos

Dans ce numéro

Le mot du Maire

Le budget communal 2012

Le Plan Local d'Urbanisme

Ce qui s'est passé à Gennes

Le haut Débit

Nouveaux services à Gennes

Animations d'été

Les associations communiquent

Histoire: les ponts, Les Dames Barrau

Echos du Conseil

Magazine d'informations de la Commune N°185 mai juin juillet 2012

Le site de Gennes: [www.gennes.fr](http://www.gennes.fr)

# A vos agendas !

## M A I

Dimanche 6	<b>Elections présidentielles</b> Ouverture de la Truite gennoise Guinguette, truites grillées, tombola
Mardi 8	<b>CINEMA « CLOCLO »</b>
Samedi 12	Visite découverte de Gennes
Dimanche 20	Vide grenier Gennes Pétanque
Mardi 22	<b>CINEMA «Et si on vivait tous ensemble?»</b>

BIBLIOTHEQUE DE GENNES  
Les Amis des Livres présentent :

**30 mars - 30 mai 2012**  
EXPOSITION *Jules Mougin*  
Le facteur-poète: 1912-2012  
Lettres des enfants des écoles  
et citations sur les vitrines des commerces du bourg



Mardi  
8 mai  
20h30



## J U I N

Samedi 2 et Di 3	3 <sup>ème</sup> trophée Loire Silures
Dimanche 3	ESGR Challenge des deux villes au stade de à Gennes (12h30)
Mardi 5	<b>CINEMA « Marsupilami »</b>
Vendredi 8	Translayon fête du port
Samedi 9	Concours « Les épouvantails en folie » ( <i>Parc de la Roche</i> )
Dimanche 10	<b>Elections législatives</b>
Mardi 12	THEATRE atelier enfants du Berlot 20h Salle des loisirs
Samedi 16	Gala Gym Artistique ( <i>gymnase</i> )
Dimanche 17	<b>Elections législatives</b>
Mardi 19	<b>CINEMA</b>
Mercredi 20	Prix du Crédit Agricole Gennes Pétanque
Dimanche 24	Fête du vélo
Vendredi 29	Concours doublettes en nocturne
Samedi 30	Banquet et tournois badminton



Samedi 9 juin  
(voir p 6)



Mardi 22 mai  
20h30



Mardi 5 juin  
20h30

## J U I L L E T

Mercredi 11	<b>THEATRE</b> d'été: « Le Théâtre ambulant Chopalovitch » à 21h (voir page 6)
Jeudi 12	<b>THEATRE</b> « La Loire à livre ouvert » (voir page 6) Jeudi découverte ( <i>voir ci contre</i> )
Vendredi 13	Feu d'artifice sur l'île et défilé
Jeudi 19	Jeudi découverte
Jeudi 26	Jeudi découverte
Vendredi 27	Apéro Concert

## Visite commentée de Gennes

Rendez-vous est donné aux nouveaux arrivants (et anciens) pour découvrir leur commune (sites historiques : Saint Eusèbe, l'amphithéâtre gallo romain, dolmen etc)

Gilbert BOISBOUVIER archéologue et conseiller municipal vous accueillera le **samedi 12 MAI à 14h30** précises devant le secrétariat de la Mairie.

Merci de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat de mairie pour faciliter l'organisation de cette sortie.

## Les jeudis découvertes (départ à 14h depuis l'OT)

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, l'Office de Tourisme du Gennois propose de découvrir le territoire intercommunal. A l'occasion de 6 jeudis après-midis thématiques, venez échanger avec des passionnés.



12 juillet - Biodiversité en Vallée de la Loire

19 juillet - Découverte du nouveau circuit du patrimoine de Gennes

26 juillet - Initiation à la détection des sources gennoises

2 août - Châteaux de la Loire en Gennois

9 août - Art et troglos dans le Gennois

## Jours de collecte

### JUIN

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

### JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



# Le mot du maire

## Le budget 2012: le budget le plus important de la mandature

Le 26 mars dernier, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget de l'année 2012.

Ce budget, exceptionnel de par son volume financier en investissement (parce qu'il prend en compte la construction du groupe scolaire), s'élève à 4.356.409 €. Grâce à la gestion rigoureuse pratiquée depuis plusieurs années, notre capacité d'autofinancement s'est améliorée de façon régulière pour atteindre à ce jour 1.500.000 €.

Le recours à l'emprunt pour un montant de 1.500.000 € est malgré tout nécessaire. Sa réalisation est rendue possible grâce à la politique de désendettement conduite depuis maintenant 10 ans.

Ce programme d'investissement ne bouleverse pas les équilibres budgétaires communaux et sera sans effet sur la pression fiscale communale.

Bonne lecture à tous.

*Jean-Yves FULNEAU, Maire*

### F O N C T I O N N E M E N T

#### Dépenses

charges à caractère général	672 600,00
charges de personnel	706 181,00
autres charges de gestion courante	302 867,00
charges financières	21 935,00
charges exceptionnelles	7 000,00
dépenses imprévues	25 000,00
virement à la section investissement	1 499 726,00
opération d'ordre entre sections	22 848,00
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 258 157,00</b>

#### Recettes

atténuation de charge	50 000,73
produits services, domaine, ventes	134 350,00
impôts et taxes	932 937,00
dotations et participations	648 119,00
autres produits de gestion courante	180 000,00
reprises de provisions	854 956,00
opérations d'ordre entre sections	159 951,00
total	2 960 313,73
résultat reporté	297 843,27
<b>total des recettes de fonctionnement</b>	<b>3 258 157,00</b>

### I N V E S T I S S E M E N T

#### Dépenses

immobilisations incorporelles	39 285,00
subventions d'équipement versées	55 976,00
immobilisations corporelles	471 052,00
immobilisations en cours (groupe scolaire)	3 347 349,00
emprunts et dettes assimilées	102 000,00
dépenses imprévues	27 045,98
opérations d'ordre entre sections	159 951,00
opérations patrimoniales	33 641,00
Total dépenses réelles d'investissement	4 236 299,98
Résultat reporté	120 209,02
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>4 356 509,00</b>

#### Recettes

subventions d'équipement	504 075,00
emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00
FC tva	130 000,98
excédents de fonctionnement capitalisés	446 218,02
produits de cession	220 000,00
virement de la section de fonctionnement	1 499 726,00
opérations d'ordre entre sections	22 848,00
opérations patrimoniales	33 641,00
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>4 356 509,00</b>



# Avis au public

## Commune de Gennes

### ENQUETE PUBLIQUE SUR L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°36/2012 du 10 avril 2012

Le Maire de Gennes a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur un projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet

Monsieur André RUCH, domicilié 10 allée Emile Zola à Avrillé a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

L'enquête se déroulera **du 15 mai 2012 à 9h00 au 15 juin 2012 à 17h00**, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat.

**Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie les :**

**Mardi 15 mai de 9h00 à 12h00,  
Mercredi 23 mai de 9h00 à 12h00,  
Samedi 2 juin de 9h00 à 12h00,  
Vendredi 8 juin de 14h00 à 17h00,  
Vendredi 15 juin de 14h00 à 17h00.**

Arrêté préfectoral du 15 juin 2010

**Ne traitez pas à proximité de l'eau !**

*Pour préserver la qualité de l'eau,  
l'usage des désherbants, fongicides, insecticides est réglementé*

**TRAITEMENT INTERDIT**

⇒ à moins d'1m des fossés, bassins pluviaux,  
zones humides, avaloirs, bouches d'égouts, caniveaux



⇒ à moins de 5m des mares, sources, cours d'eau, puits



Consultez attentivement l'étiquette  
Les distances peuvent être plus importantes pour certains produits



**TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNÉS :  
PARTICULIERS, AGRICULTEURS,  
COLLECTIVITES ET ENTREPRENEURS**

En cas d'infraction, les peines peuvent aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement



# Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos

## Mars : La grande parade de Carnaval avec les enfants des écoles



## Théâtre du Berlot Le Colonel Oiseau



## Avril : A la Bibliothèque, les Amis des Livres lançaient l'exposition Jules MOUGIN



**UNE RENCONTRE :**  
Dans une ambiance conviviale ses amis parlent du facteur-poète



**UNE VISITE :**  
Celle de la « cave aux citations » de Jules MOUGIN

**LES AMIS DE JULES :**  
Manuel LOMONT, Benoît REY, Martine DUPAS



**TRALALIRE ET LIRE AU CHAUD :**  
Soirée « Correspondances »



## Internet Haut Débit jusqu'à 10 Mbits

La technologie WiMax+ permet aux familles et aux entreprises qui ne bénéficient pas d'un accès ADSL suffisant, d'accéder enfin aux services Internet Haut Débit:



- Navigation sur Internet.
- Téléphonie.
- Visioconférence via Skype, MSN, etc.
- Accès aux sites de rediffusion TV ..
- Téléchargement légal de contenus vidéos, et audios.
- Jeux en réseau.

### Offre promotionnelle:

gratuité de la location de l'antenne pendant les douze premiers mois.

Cette offre promotionnelle est valable pour les abonnements souscrits avant le 31 juillet 2012

**Pour plus d'informations, contacter le 0810 49 00 49**

## Nouveaux services à Gennes

Bienvenue à **Patrick COUNY**, Kinésithérapeute  
22 rue des Malpiques : **02 41 50 61 39**

et à **Laurent MICHEL**, Kinésithérapeute  
1 chemin du Mardron: **02 41 53 12 80**

Bienvenue également à **Sophie BELIN**, couture et retouche  
13 rue de la poste: **06 76 91 94 08**



**Changement de propriétaire**

Bienvenue à **Nicolas GEORGET**, successeur de M et Mme Xavier



**Partez en montgolfière et revenez à vélo.**  
Renseignement chez cycle-obsession.com 02 41 40 74 41 ou chez Montgolfières d'Anjou

**Locations de vélos**  
Le tarif inclut la location du vélo tous chemins, le casque, l'antivol, la pompe et le kit de réparation.



# A noter

**Concours**  
Ouvert à tous

**Les épouvantails**  
en folie

**Samedi 9 juin 2012**  
**Gennes**

Parc du château de la Roche

Inscription et règlement à retirer  
chez vos commerçants,  
à la Bibliothèque  
et à l'Office du Tourisme

Réception des épouvantails dans la cour de la mairie  
Mercredi 6 et Jeudi 7 juin de 16h à 18h, Vendredi 8 juin de 16h à 19h



Le 9 juin 2012, la première édition d'un concours d'épouvantails aura lieu dans le parc du château de la Roche à Gennes. Nombreux lots dont deux vols en montgolfière !

A cette occasion, petits et grands bricoleurs amateurs et artistes, pourront laisser libre cours à leur imagination pour confectionner, seuls ou en groupe, un épouvantail. Tous les matériaux sont autorisés.

Vous pouvez retirer le bulletin d'inscription ainsi que le règlement auprès des commerçants, de la bibliothèque et de l'office de tourisme.

A l'issue de la journée « Les épouvantails en folie » un jury et le public choisiront leurs épouvantails préférés.

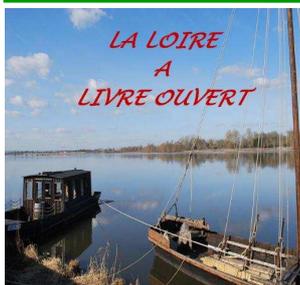
Invitez parents, et amis, voisins à participer. A vos ciseaux, marteaux, clous et colle etc....et bonne chance à tous.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les organisateurs aux numéros suivants :  
06.70.48.96.17 et 02.41.51.86.62

La compagnie « *Le Temps est Incertain Mais on joue quand même !* » Présente:  
« **LE THEATRE AMBULANT CHOPALOVITCH** » de Lioubomir Simovitch

**Le Mercredi 11 JUILLET à 21h**  
Au château de La Roche à Gennes

Tarif d'entrée au choix du spectateur: 3 €, 6 €, et 10 €



La Compagnie nantaise « *Parole en l'air* » est en résidence à Gennes du 2 au 12 juillet.

**Le jeudi 12 JUILLET**, des extraits de leur nouveau spectacle  
"LA LOIRE A LIVRE OUVERT",  
seront présentés **gratuitement** à la bibliothèque.

[www.parole.enlair.over-blog.com](http://www.parole.enlair.over-blog.com)

L'association ADMR de Gennes les Rosiers aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé, 7 j / 7

- Aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage
- Courses, cuisine, aide à la prise des repas
- Entretien du domicile, du linge
- Soutien aux personnes handicapées
- Aide aux familles (maladie, maternité...)
- Garde d'enfants
- Accompagnement transport



**Des bénévoles à votre écoute qui vous accompagnent dans votre démarche.**

**Rejoignez l'équipe de bénévoles de Gennes les Rosiers !**

### Contactez-nous !

Association ADMR de Gennes les Rosiers

30 rue de la République  
49350 Gennes

02 41 40 10 22

[gennes@asso.fede49.admr.org](mailto:gennes@asso.fede49.admr.org)

### Ecole publique Jules Verne

Inscriptions pour la rentrée de septembre 2012

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école.

Pour cela :

- se présenter d'abord en mairie avec le carnet de santé et le livret de famille
- téléphoner ensuite à l'école au 02 41 51 81 39 pour prendre rendez-vous.



Le mouvement **VIE LIBRE** a pour but d'aider à la guérison et à la promotion de toutes personnes victimes de la maladie alcoolique et de lutter contre les causes qui l'engendrent.

Notre force est de considérer que l'alcoolisme est une maladie et que tout malade est potentiellement un malade guéri. Notre vécu nous permet de parler un langage commun avec le malade pour l'accompagner dans sa démarche psychologique vers la guérison.

Les militants de la section **VIE LIBRE** du Saumurois se mettent à la disposition des malades et de leur entourage pour apporter une écoute, un soutien lors d'une **permanence mensuelle le 2ème mercredi de chaque mois** au château de la Roche (salle du 1er étage). Contact: 02 41 50 87 64



Que se cache-t-il  
derrière les noms des  
rues et villages de Gennes ?

### Les ponts ( suite)

Un article du *Courrier de l'ouest* signé d'A. Jaud, intitulé "**Gennes en fête assiste à l'inauguration du pont reconstruit et de la nouvelle mairie**" daté du 3 octobre 1949 donne avec précisions le déroulement de la cérémonie, au cours de laquelle est inauguré également le nouvel hôtel de ville de Gennes.

Les personnalités sont accueillies vers 10h30 par M. Cocard, maire de Gennes, assisté de son conseil municipal : M. Morin, préfet, M. Charles Barangé, député, M. Rabouin, Président du Conseil général. Sont également présents les maires de toutes les communes voisines, (dont M. Veyssié, maire des Rosiers), l'abbé Gagnard de Gennes, l'abbé Souillet de Milly, MM. Achalme et Diot, anciens maires de Gennes, Mme Noël et ses fils, anciens propriétaires de la mairie, le docteur Le Baron...

" *Après la réception des autorités par M. Cocard, maire de Gennes, entouré de son conseil municipal un défilé conduit par la fanfare des élèves trompettes majors de l'EAABC sous la direction du maréchal-des-logis chef Pingnot, conduisit les personnalités jusqu'à l'entrée du nouveau pont où une plaque apposée à la mémoire des officiers et élèves officiers tombés pour la défense de Gennes lors des combats des 19 et 20 juin 1940, œuvre de M. Angibault de Saumur était recouverte d'un drapeau tricolore.*" (*Courrier de l'ouest* du 3 octobre 1949).

Suivent de nombreux discours, dans lesquels on loue le "*magnifique ouvrage d'art*". Un hommage est également rendu aux combattants de juin 1940. Le ruban symbolique une fois coupé, le cortège se rend jusqu'aux Rosiers pour ensuite venir inaugurer le tout nouvel hôtel de ville de Gennes (voir article sur *le square de l'Europe*).

Après de nouveaux discours et le vin d'honneur (Anjou des coteaux de Saumur !), un banquet à l'hôtel Barrau réunit les participants, ce qui offre l'occasion à M. Cocard de leur adresser ses remerciements.

Toute l'après-midi et dans la soirée, une fête foraine installée près des ponts, permet à la population de se divertir. Une aubade donnée par le Rallye-Cor saumurois et en soirée un concert de la musique municipale de Saumur, suivi d'une retraite aux flambeaux et d'un feu d'artifice concluent cette journée de fête.

L'éclairage des ponts, décidé le 30 mai 1986 (après de nombreuses demandes depuis le début des années 70) est inauguré le 14 avril 1987.

3. Celui-ci avait visité le matin même la XIX<sup>ème</sup> foire-exposition d'Angers.

### L'hôtel de la Loire (dames Barrau)

L'ancien hôtel de la Loire, tenu par les dames Barrau était un établissement réputé pour sa gastronomie pendant pratiquement tout le XX<sup>ème</sup> siècle.

À l'origine, au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, c'était un relais de diligences. Les grands-parents des sœurs Barrau, marchands de blé; y tenaient une petite auberge. Les parents des deux sœurs, Alexis Barrau, né au May-sur-Èvre et Marie-Louise Aubry, née au Pin (Loire-Atlantique) prirent

la succession à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'auberge, devenue plus importante, se transforme en hostellerie. Les sœurs Barrau assurent la direction de l'établissement vers 1914. L'une, Madeleine, née à Montsoreau en 1889, mariée en 1911, devint veuve en 1915. L'autre, Marcelle, née à Gennes demeura célibataire.

La réputation de l'hôtel-restaurant, basé sur le fameux brochet au beurre blanc, ne cessa d'augmenter depuis les années vingt jusqu'à la fin des années soixante. L'établissement accueillit de nombreuses personnalités venues du monde politique, industriel, artistique et intellectuel et qui tous signèrent le Livre d'or qui malheureusement disparut dans la tourmente de la guerre.



On peut citer dans le monde politique le roi Farouk d'Égypte, Clemenceau, le roi Baudouin de Belgique et Wallis Simpson, duchesse de Windsor épouse de l'éphémère souverain britannique Édouard VIII, René Coty lorsqu'il était sénateur... Parmi les personnalités du monde littéraire ou artistique, on peut citer les écrivains Roland Dorgelès, Francis Carco, André Malraux et Colette, les comédiens Claude Dauphin, Jean-Pierre Aumont, Gaby Morlay venue " en voisine", Louis Juvet, Bourvil et Madeleine Robinson. Le grand Curnonsky, prince des gastronomes y fit également quelques apparitions.

Citons quelques passages d'un article signé Roger Moisdon et paru dans le *Courrier de l'ouest* daté du 1<sup>er</sup> juin 1960 : l'établissement des sœurs Barrau est "*si connu qu'il est bien inutile d'en faire une description : il est devenu meublé et paré avec un goût très sûr ; les vieux meubles au bois luisant et d'époque, les faïences, ajoutent au confort du restaurant où tout est d'une propreté méticuleuse.[...] Le renom de leur maison, les sœurs Barrau l'attribuent, avec modestie, au savoir de leur personnel. Au chef, maître queux d'abord, Henri Gallé. Une cuisine où tout est nickel, où les cuivres brillent comme des miroirs. La femme du chef le seconde utilement. On garde longtemps son personnel dans l'établissement : une plongeuse est là depuis 34 ans... En pleine saison, il faut compter un personnel d'une vingtaine de personnes, serveuses s'affairant les plats aux doigts.*"

(D'après le *Courrier de l'ouest* - 1<sup>er</sup> juin 1960)

L'hôtel fut vendu en 1965 et son activité durera jusqu'en 1999.

Le 5 janvier 1973, après la disparition de Marcelle Barrau (celle-ci décède le 19 avril 1972), la commune accepte le legs qui lui est fait d'un petit terrain sur la route de Saumur :

"*Je donne à la commune de Gennes, pour l'entretien de notre tombe, un jardin sis sur la route de Saumur, près de la place de l'Étoile, afin d'en faire une place ; je désire que ce terrain ne soit ni revendu, ni bâti. Ce dernier legs sera net de tout impôt.*" (*Testament* du 21 janvier 1970).

Ce petit terrain est connu sous le nom de square des dames BARRAU.



## Réunion du 27 Février 2012:

### Pôle scolaire :

Le Conseil Municipal confirme ses demandes de subvention

- au titre du Pôle d'Excellence Rural pour les services périscolaires ,
- et également au titre du contrat de territoire intercommunal du Gennois auprès du Conseil Général.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les marchés aux entreprises proposées par la commission d'appel d'offres à l'exception des lots 4 (couverture-étanchéité) et 9 (menuiserie intérieure bois) pour lesquels une nouvelle consultation est en cours. Montant total TTC : 3.548.361,77 €

La réalisation des travaux de raccordement au réseau de télécommunications selon une convention avec France Télécom Orange est validée.

### Maintenance des extincteurs :

Le Conseil Municipal retient l'entreprise MISO qui est la mieux disante des entreprises consultées pour une prestation annuelle de 1326 €.

### Gestion du Personnel :

Considérant le besoin constaté à l'école Jules Verne pour l'encadrement des enfants en maternelle, le temps de travail d'une ATSEM est porté de 18,5/35<sup>ème</sup> à 24,40/35<sup>ème</sup> à compter du 1/3/2012.

### SIEMML ;

Le Conseil Municipal approuve la réalisation des travaux d'extension des réseaux électriques et de télécommunications Rue du Clos Baujou.

### Mise en tourisme :

Le Conseil Municipal valide les actions de mise en tourisme qui relèvent des compétences de la commune, à savoir :

- valorisation des espaces publics
- valorisation de l'Eglise St Eusèbe comme lieu d'exposition
- mise en tourisme de l'amphithéâtre,
- valorisation des espaces extérieurs de la propriété des Dames Barrau.

Trois autres actions relèvent des compétences de la Communauté de Communes : circuit découverte du patrimoine, aménagement d'une offre nautique en bord de Loire et mise à niveau, modernisation du camping.

Il décide en conséquence de faire acte de candidature au programme départemental des Villes et Villages Remarquables de l'Anjou.

## Réunion du 26 Mars 2012 :

### Finances :

Cette séance a été principalement consacrée aux votes des comptes administratifs de 2011 et des budgets de 2012 (voir page 7) y compris les attributions de subventions aux associations :

Tennis club de Gennes	1 000,00 €
Tennis de table entente Vivy Gennes	500,00 €
Football ESGR	2 400,00 €
Badminton gennois	260,00 €
Karaté club de Gennes	150,00 €
Gennes pétanque	300,00 €

Les Amis des Livres	735,00 €
Théâtre jeune Berlot	500,00 €
Spectacle 2011 Berlot	210,00 €
Les Amis du Bon Cinéma	1 000,00 €
CTP	3 500,00 €
Amicale Franco-Britannique	225,00 €
Cantine Ecole privée	10 000,00 €
Accueil de loisirs	1 200,00 €
La Passerelle	2 263,00 €
CTL Familles rurales	500,00 €
Amicale laïque	600,00 €
Amicale des sapeurs pompiers	300,00 €
Coopérative scolaire OCCE	800,00 €
Foyer socio-éducatif du Collège	963,80 €
ADMR Gennes Les Rosiers	2 500,00 €
Club Automne Joyeux	300,00 €
Les rives du Meugon	85,00 €

En outre le Conseil Municipal a validé l'évaluation du coût de la scolarisation d'un enfant à l'école publique, soit 1158,57 € en maternelle et 231,15 € en primaire. En conséquence et compte tenu du nombre d'enfants gennois fréquentant les écoles privées, la participation de la commune aux frais de fonctionnement de ces écoles s'élèvera en 2012 à 48.860,07 € dans le cadre du Contrat d'Association.

### Pôle scolaire :

Les lots 4 et 9 qui n'avaient pas pu être attribués précédemment le sont aux entreprises proposées par la commission d'appel d'offres pour un montant total TTC de 677.093,53 €.

### Vente :

Suite à une demande du propriétaire du magasin Super U de Gennes et après avis de France Domaines, le Conseil Municipal décide de céder une parcelle d'environ 3690 m2 pour un prix de 150.000€ sous réserve que cette cession intervienne uniquement pour l'extension du commerce.

### Acquisition :

Le Conseil Municipal décide d'acquérir les parcelles AH 546 et AH 697 sises au 7 Rue du Moulin à Gennes pour un montant en cours de négociation de 45.000 €

**Autres points abordés :** Versement d'un fonds de concours au SIEMML - Renonciation à droit de préemption...

## Réunion du 5 Avril 2012 :

Brève séance exceptionnelle du Conseil Municipal qui valide le réajustement du plan de financement du pôle scolaire au titre de la demande de subvention de PER et la réactualisation de la demande de subvention au titre du FEADER. Par ailleurs, le Conseil Municipal décide de passer un avenant au marché contracté avec l'entreprise de plomberie qui effectuera des travaux complémentaires à la Salle des Loisirs pour un montant de 9.332,45 € TTC

*N.B. Les comptes-rendus complets des réunions de conseil municipal sont affichés à la porte de la mairie après chaque séance, sous huitaine.*

### Vous désirez faire paraître un article ?

**N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'évènements passés ou à venir de préférence sous format informatique à la Mairie ou à [gennes-infos@ville-gennes.fr](mailto:gennes-infos@ville-gennes.fr)**

